

**DELIS**  
DROITS ET LIBERTÉS FACE A L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ  
**Santé Mentale Rhône Alpes**

**FICHAGE EN PSYCHIATRIE**  
**LYON LE 29 MAI 2010**

Dans notre société les fichiers et leurs « croisements » ne cessent de proliférer, sous prétexte de « sécurité » individuelle et collective, au mépris du respect des libertés individuelles et du droit à la vie privée.

Dans ce contexte, le recueil des données de santé (recueil de l'information médicale, dossiers médicaux et futur DMP- dossier médical personnel-, « identito-vigilance ») ne peut plus être considéré comme une pratique purement technique et neutre, au bénéfice du suivi des patients et du calcul des tarifications des prestations de soins.

En psychiatrie tout particulièrement, ce recueil nominatif concerne des données sensibles (diagnostics, modalités d'hospitalisation...), qui s'accumulent dans les établissements de santé et les départements d'information médicale.

Beaucoup de soignants s'inquiètent de ce recueil obligatoire qu'ils doivent effectuer maintenant depuis 2007 sur tout le territoire pour chaque personne, enfant ou adulte, consultant en psychiatrie : pourquoi comme citoyen, participer à cette vaste entreprise de fichage, qui de plus altère et attaque notre travail relationnel (l'autre devient objet à identifier et étiqueter d'emblée dans un modèle réducteur, qui ne tient aucun compte de l'intersubjectivité) ?

Les autorités refusent jusqu'à présent de considérer cela comme un problème, malgré les positions du CCNE, les déboires du DMP, les alertes de la Cour des comptes sur le système d'information hospitalier... et toute la mobilisation contre les fichiers, Base-élève et Edvige en tête.

Que pouvons-nous faire ? Quels moyens d'action sont possibles et quelles sont leurs conséquences (refuser de « coder » par exemple) ? Pouvons-nous mobiliser les professionnels, les usagers et leurs associations ?

**DISCUTONS-EN ENSEMBLE LE SAMEDI 29 MAI 2010 A LYON.**

Notre association propose une journée d'information et de réflexion, pour réunir tous les groupes, personnes, associations, syndicats... sensibilisés à ces questions

**Lieu : 147 avenue Général Frère, Lyon 8<sup>ème</sup>**

**Repas : pouvant être pris sur place pour la somme de 10 euros.**

**Coût : Participation aux frais libre**

## **Programme :**

**8 h 30 : Accueil**

**9 h : Intervention Claire Gekiere et Olivier Labouret : Etat des lieux du fichage en psychiatrie (concret).**

**9 h 45 : 3 expériences d'équipes en face des dossiers à remplir et des diagnostics. (Collectif 13 et Dole sollicités).**

**11 h : Discussion avec la salle**

**11 h 45 : Intervention d'un membre du « Collectif National de Résistance à Base- Elève ».**

**12 h 30 : Repas**

**14 h 30 : Evelyne Sire-Marin (*Magistrate, fondation Copernic*) : les fichiers, la justice et la psychiatrie.**

**15 h 30 : Jean-Claude Vitran (*Ligue des Droits de l'Homme, responsable du groupe de travail "Libertés et technologies de l'information et de la communication"*) : l'enjeu des fichiers dans notre société.**

**16 h 30 : Quelles actions mener ?**

**17 h 30 : Synthèse de la journée**

**Discutant : Dr Bernard ODIER, psychiatre, Attaché de recherche au DIM, ASM 13, Paris**

**Modérateur : Pierre DAMESIN, psychologue, Chambéry (73).**

---

## **Inscription (avant le 15 Mai) par mail ou par courrier :**

NOM , Prénom : .....

Adresse postale : .....

: .....

Tel : .....

Adresse mail : .....

Profession : .....

Institution : .....

S'inscrit au repas (10 €)    Oui :     Non :

Contact : par mail de préférence : [delis.smra@laposte.net](mailto:delis.smra@laposte.net)

Tel : 06 83 58 91 04 (Odile Gormally).

*(Informations pratiques plus complètes suivront.)*